



M. Georges Pompidou élu président de la France

PARIS (AFP) — M. Georges Pompidou, élu hier, président de la république, s'installera en principe jeudi à l'Élysée, vendredi au plus tard. L'intérim de M. Alain Poher durera donc encore jusqu'à ce jour, tandis que le gouvernement de M. Maurice Couve de Murville restera, lui aussi, provisoirement en place.

Le conseil constitutionnel — en raison de vérifications complexes des opérations de vote — ne pourra, en effet, procéder que le 18 juin, au soir, à la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle.

Par conséquent, ce sera le 19 ou le 20 que se déroulera, au palais de l'Élysée, la cérémonie solennelle d'installation, selon une procédure que le protocole et le conseil constitutionnel auront, d'ici là, arrêté.

En période normale la passation des pouvoirs du président sortant au nouveau chef de l'État a lieu à une date connue à l'avance, celle où expire le mandat du président en exercice. Cette fois-ci, s'agissant d'un intérim, il va falloir innover et la procédure retenue en l'occurrence fera jurisprudence.

Dès que M. Pompidou prendra ses fonctions, M. Couve de

Murville lui remettra la démission du gouvernement. Le président de la république désignera, aussitôt après, le nouveau premier ministre et celui-ci formera son gouvernement.

On pense généralement que la composition du cabinet sera connue dimanche soir ou lundi.

La constitution de 1958

Le parlement se réunira le mardi 24 juin. Il entendra, vraisemblablement dès le lendemain, une déclaration de politique générale du nouveau premier ministre. Un débat pourrait s'ouvrir sur cette déclaration, mais il ne recevrait pas la

sanction d'un vote. M. Pompidou estime qu'il convient de respecter l'esprit de la constitution de 1958, modifiée en 1962 par l'élection du président de la république au suffrage universel, et donc de ne pas "ressusciter" l'investiture de l'Assemblée nationale. Le premier est "nommé" par le chef de l'État, et non "désigné", pour recevoir la confiance des députés. L'Assemblée nationale ne serait appelée à approuver la politique générale du gouvernement qu'au cours d'une session extraordinaire en septembre et sur des mesures législatives importantes.

La session ordinaire actuelle, qui prend fin constitutionnellement le 30 juin, ne serait pas prolongée en juillet — ou alors pendant quelques jours seulement — les projets de loi essentiels qui seront soumis au parlement n'étant pas prêts. Il convient de laisser le temps au nouveau gouvernement de les élaborer. Ce sera sa tâche pendant l'été. Un seul texte serait

présenté au parlement. M. Pompidou estime qu'il convient de respecter l'esprit de la constitution de 1958, modifiée en 1962 par l'élection du président de la république au suffrage universel, et donc de ne pas "ressusciter" l'investiture de l'Assemblée nationale. Le premier est "nommé" par le chef de l'État, et non "désigné", pour recevoir la confiance des députés. L'Assemblée nationale ne serait appelée à approuver la politique générale du gouvernement qu'au cours d'une session extraordinaire en septembre et sur des mesures législatives importantes.

Sur 18.697.972 suffrages exprimés, obtiennent:

Georges Pompidou 10.802.241, 57,77 p.c.
Alain Poher 7.895.731, 42,22 p.c.
Abstentions 8.978.293, 30,92 p.c.
Bulletins blancs — 4,47 p.c.

A noter que certains résultats de territoires d'outre-mer ne seront connus qu'aujourd'hui en raison du décalage horaire.

Statistiques des élections

PARIS (AFP)—Voici une statistique des résultats complets et définitifs (métropole et outre-mer) publiée par le service de prospective de l'AFP:

Sur 18.697.972 suffrages exprimés, obtiennent:
Georges Pompidou 10.802.241, 57,77 p.c.
Alain Poher 7.895.731, 42,22 p.c.
Abstentions 8.978.293, 30,92 p.c.
Bulletins blancs — 4,47 p.c.

A noter que certains résultats de territoires d'outre-mer ne seront connus qu'aujourd'hui en raison du décalage horaire.

tout président de la république.

Bien qu'aucune indication n'ait filtré sur les intentions de M. Georges Pompidou quant au choix de son premier ministre, les observateurs relèvent que le nom de M. Jacques Chaban-Delmas est fréquemment cité dans les milieux politiques. Si cette hypothèse devenait réalité, l'Assemblée nationale serait appelée en priorité, dès le jour de la reprise de la session, le 24 juin, à élire son nouveau président (le nom de M. René Pleven est prononcé). Dans ce cas, la déclaration de politique générale ne serait faite au parlement que le mercredi 25 juin.



M. GEORGES POMPIDOU, successeur du général de Gaulle, déposant son bulletin de vote.

Deux morts sur nos routes

par Régent LAJOIE

STE-ANNE DE LA PÉRADE

Trois personnes qui circulaient à pied ou à bicyclette ont été heurtées par des automobilistes, au cours de la dernière fin de semaine. Deux d'entre elles sont mortes et une autre repose présentement entre la vie et la mort dans un hôpital de la région. Ces trois accidents dont deux sont tragiques se sont produits au cours de la journée de samedi à Ste-Anne de la Pérade, à St-Grégoire, et à Aston Junction, ces deux derniers endroits dans le comté de Nicolet.

Ste-Anne de la Pérade

Un cycliste a été happé à mort, samedi avant-midi, vers 11 heures, sur la route 2, à la sortie est du village de Ste-Anne de la Pérade. La victime a été identifiée comme étant M. Joseph Normandin, 78 ans, domicilié au 300 rue Ste-Anne à Ste-Anne de la Pérade.

M. Normandin sortait d'une entrée de cour et c'est en s'engageant sur la route qu'il a été heurté à mort par une automobile conduite par M. Raymond Douville, 36 ans, domicilié au 1529, R.R. No 2, à Ste-Anne de la Pérade.

La victime est morte sur le coup et selon les informations obtenues de la Sûreté du Québec, détachement de Ste-Anne de la Pérade, M. Normandin aurait succombé à une fracture du crâne.

Il fut transporté à la morgue Roland Hivon, de Ste-Anne où un fils de M. Normandin a identifié le corps. Le coroner du district, M. Gérard Grégoire, a ouvert une enquête qu'il a adjournée sine die en attendant des développements sur cette tragédie routière.

La voiture de M. Douville, un Monarch 1961 a subi pour environ \$300 de dommages. L'agent Rosaire Chapat a fait les constatations.

St-Grégoire

Un garçonnet de huit ans, Claude Fréchette, fils de M. et Mme Roland Fréchette, de St-Grégoire, a succombé quelques heures après son admission à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, des suites des blessures subies en face de la résidence de ses parents.

Le jeune Fréchette a été happé par une automobile, samedi après-midi, vers 2h.20, sur la route 13, à la sortie sud du village de St-Grégoire, dans le comté de Nicolet.

Le garçonnet se serait engagé sur la route derrière des automobiles stationnées et le conducteur du véhicule a été impuissant lorsque l'enfant s'est présenté devant sa voiture. Même s'il s'est jeté vers sa gauche, il n'a pu exempter la tragédie.

Le conducteur de l'automobile, M. Gilles Morin, 23 ans, de St-Rosaire, dans le comté d'Arthabaska, était au volant d'une Buick 1955.

Les ambulanciers de la maison Rousseau et Fils de Nicolet, ont transporté le corps de la petite victime vers un hôpital de Trois-Rivières, sur les ordres du docteur Yvon Thibodeau, qui avait été appelé sur les lieux.

Selon la Sûreté du Québec, détachement de Nicolet, la victime aurait succombé à une fracture du crâne et à des fractures multiples aux jambes.

Le docteur Yvon Thibodeau, coroner du district, a ouvert une enquête qu'il a adjournée sine die.

Aston Junction

Finalement, une fillette de huit ans, Diane Rheauff, enfant de M. et Mme Marcel Rheauff, d'Aston Junction, repose présentement entre la vie et la mort à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, souffrant de multiples blessures dont une fracture du crâne. L'enfant est sous les soins intensifs depuis son admission dans cette institution où le docteur Jean-Paul Côté lui a prodigué les premiers secours.

L'enfant a été heurtée par une automobile conduite par Mme Marguerite Bergeron, 37 ans, domiciliée dans le 2e Rang, à Aston Junction. Selon les renseignements obtenus, c'est en tentant de traverser la rue que la jeune Rheauff a été renversée par la voiture de Mme Bergeron. L'accident est survenu vers 11 heures, samedi avant-midi, non loin de la demeure familiale.

C'est le père de la petite victime, M. Marcel Rheauff, qui a transporté son enfant à l'hôpital.

Les constatations dans cet accident ont été effectuées par l'agent Richard Tétrault, de la Sûreté du Québec, détachement de Gentilly.

Évadés de la prison locale

Diamond et Bellemare capturés au Mexique

par Robert LEBEUF

MONTREAL — Deux évadés de la prison commune de Trois-Rivières, Florian Diamond et Fernand Bellemare, ont été capturés au Mexique par la police mexicaine, vendredi.

Florian Diamond et Fernand Bellemare sont âgés de 29 et 26 ans et sont originaires de Shawinigan.

Ils s'étaient évadés de la prison commune de Trois-Rivières au début du mois de mars avec trois autres détenus, Mike Bozin, Bernard Pion et Larry McLemens, en attaquant à coups de chaînes les gardes au

moment où l'aumônier de la prison allait quitter les lieux.

Bellemare et Diamond ont été ramenés hier à Montréal où ils sont détenus aux quartiers de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Deux de leurs complices d'évasion, Bernard Pion et Mike Bozin ont été repris depuis longtemps. Bernard Pion a été repris par la police de Montréal trois jours après son évasion, quelques minutes à peine après un hold-up commis dans une banque de la rue Ontario, dans la métropole.

Mike Bozin a été repris à son tour un mois et demi plus tard

par les limiers du bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal. Bozin se cachait dans un appartement de l'est de la ville hébergé par une jeune fille de 20 ans, Mlle Ginette Lanouette. C'est là qu'il fut capturé par les limiers.

Des cinq évadés de la prison commune de Trois-Rivières, seul Larry McLemens reste en liberté. McLemens est un récidiviste. Il est considéré comme dangereux.

Ces cinq criminels s'étaient séparés peu après leur évasion, puisque Bozin, Pion, Bellemare et Diamond ont été capturés à des endroits différents.

La campagne à la chefferie

M. Bertrand s'attaque aux idées de son rival

par André BELLEMARE

SHERBROOKE (PC) — Le premier ministre actuel du Québec et candidat à la direction permanente de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a reproché en termes directs, samedi, au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, de ne pas s'occuper de son ministère et de faire luire de faux espoirs en vue de recueillir les suffrages des délégués au congrès de la fin de semaine prochaine.

C'était la première fois depuis le début de la campagne au leadership que M. Bertrand s'attaquait aux principaux thèmes de son plus sérieux rival, à la direction permanente de l'UN.

M. Bertrand, visiblement en très bonne condition physique, habillé d'un pantalon gris pâle et d'un

veston sport, a parcouru cinq comtés des cantons de l'Est et des environs, samedi, où il a reçu un accueil très chaleureux dans son château-fort.

Le premier ministre mettait ainsi fin à sa tournée des 108 comtés de la province où il a rencontré la majorité des quelque 2.300 délégués au congrès de nomination qui doit s'ouvrir à Québec, jeudi prochain.

Dans la journée de samedi, M. Bertrand a développé et attaqué les arguments majeurs de M. Cardinal: le fonctionnarisme, le syndicalisme, la forme du pouvoir et le patronage.

Comme depuis le début de la campagne, le chef actuel de l'UN était accompagné de plusieurs ministres et députés des régions visitées.

M. Bertrand a terminé sa tournée comme il l'a

avait commencé, c'est-à-dire en réclamant partout un mandat clair, net, précis et une majorité écrasante au congrès.

Il a définitivement écarté toute possibilité d'élections générales à l'automne, s'il est confirmé dans ses fonctions. Il a ajouté qu'il faudrait "un événement extraordinaire" pour donner lieu au déclenchement d'élections générales cet automne.

Par ailleurs, interrogé par un journaliste sur la conviction de M. Cardinal de se faire élire par 400 voix au congrès, comme l'a dit le ministre de l'Éducation, M. Bertrand a simplement répliqué "c'est le total des votes qu'il obtiendra "M. Cardinal" au congrès".

Le premier ministre a totalement réproché, à Granby, le retour "à certaines formes de patronage".

M. J.-G. Cardinal publie son manifeste politique

par Jean-Pierre GAGNON de la Presse Canadienne

"Nous sommes engagés dans un processus irréversible. Nous voulons la souveraineté et tous les instruments politiques, sociaux, culturels et éducatifs que cela comporte. Nous voulons forger nous-mêmes ces instruments.

"Un État comme le nôtre, riche de ressources humaines et physiques, ne doit pas avoir peur de bâtir lui-même sa maison et de définir franchement sans équivoque, avec autorité, les limites des relations qu'il entend entretenir avec ses voisins".

Ces propos sont de M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation et candidat à la direction de l'Union nationale. Ils ont été puisés dans un recueil de ses idées politiques édité aux Éditions du Jour et

dont le lancement officiel aura lieu cette semaine.

Intitulé, l'Union vraiment nationale, le livre, qui a été distribué par la poste à tous les délégués au congrès Québec 100 pour cent, est préfacé par le ministre des Affaires culturelles, et supporteur de M. Cardinal, M. Jean-Noël Tremblay.

"Jean-Guy Cardinal est ni un fédéraliste, ni un séparatiste, ni rien de ce qui sent le clan ou la clique. Il est au Québec pour le Québec. Il attend, comme chacun de nous, le jour où les Québécois pourront mener leur vie, faire leur histoire et bâtir enfin leur propre maison". C'est en ces termes qu'il le présente.

Le candidat à la succession de M. Daniel Johnson réaffirme dans son livre qu'il n'entend pas imposer ses idées politiques. "Les hommes politiques responsables doivent se mettre à

l'écoute du peuple québécois alors qu'il est à la recherche de sa véritable identification".

M. Cardinal considère comme prioritaire la réforme de nos institutions parlementaires. A maintes fois durant la campagne, il a contesté le présent régime, ne se gênant pas pour le caricaturer. Comment expliquer que le président des États-Unis puisse jouer au golf, alors que le premier ministre du Québec n'a pas toujours le temps de dormir, s'est-il souvent demandé.

"Il faut au plus tôt déloger le chef du gouvernement, qu'il soit premier ministre ou président, de certaines tâches trop astreignantes. Plusieurs d'entre elles pourraient être assumées avec beaucoup plus d'efficacité par des membres du Cabinet ministériel", suggère-t-il dans son livre.



UN DC-9 d'Air Canada vrombit au-dessus des têtes en survolant à basse altitude l'emplacement du futur aéroport international de Ste-Scholastique au moment où le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau prononce un

discours d'inauguration des travaux de construction de cet aéroport en présence d'une foule de citoyens, dans la journée de samedi.

M. Trudeau l'affirme en inaugurant les travaux de l'aéroport

Le choix de Ste-Scholastique reste un choix irréversible

par Gérard ALARIE

STE-SCHOLASTIQUE (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a présenté samedi comme étant "irréversible" la décision sur l'emplacement du futur aéroport international de Montréal et il a fait appel à la collaboration du gouvernement québécois dans l'exécution de ce projet.

"La réussite de ce projet d'aménagement d'aéroport a affirmé M. Trudeau, dépendra de l'appui que le gouvernement fédéral obtiendra de la population immédiatement touchée, des administrations municipales concernées et du gouvernement provincial".

"Car, a-t-il continué, les gens n'utiliseront le futur aéroport que si les routes sont bonnes pour s'y rendre et que si ses services sont efficaces".

M. Trudeau a provoqué des applaudissements spontanés d'environ 5.000 personnes assemblées dans le terrain des expositions de Ste-Scholastique quand il a déclaré que la décision de situer le futur aéroport à Ste-Scholastique est "irréversible".

M. Trudeau était venu à Ste-Scholastique à l'invitation de la Commission intermunicipale de la région qui avait organisé la cérémonie d'inauguration d'un centre d'information du ministère fédéral des Transports sur le futur aéroport dans la paroisse. Les invitations faites au gouvernement québécois de participer à cette cérémonie ont été

repoussées, a dit en réponse à une question M. Zoël Saindon, président de la Commission intermunicipale et député libéral d'Argenteuil à l'Assemblée nationale du Québec.

Le centre d'information

M. C. M. Drury, président du conseil du trésor, représentant à la cérémonie d'inauguration M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports, a déclaré que ce centre d'information dispensera des conseils aux gens de l'endroit sur les exportations qui devront intervenir, sur le rétablissement des familles déplacées et sur le recyclage des travailleurs.

Selon le projet, l'aéroport de Ste-Scholastique requerra des investissements directs de \$400 millions et il doit commencer ses opérations en 1974.

Un documentaire sur ce que sera le futur aéroport présenté dans le nouveau centre d'information à l'occasion de la visite du premier ministre déclare que l'aéroport et tous les services qui s'y grefferont pourront créer jusqu'à 100.000 nouveaux emplois.

M. Trudeau a répété devant son auditoire que le gouvernement fédéral a arrêté son choix sur l'emplacement de Ste-Scholastique parce que cet emplacement "offre la maximum d'avantages du point de vue technique et le maximum d'avantages aussi du point de vue de développement économique".

Ce futur aéroport donnera une

impulsion nouvelle et forte à toute l'économie de la province", a dit M. Trudeau ajoutant qu'il serait de Ste-Scholastique, située à 22 milles au nord-ouest de Montréal, "une porte d'entrée au Canada et en Amérique du Nord".

Ottawa et le Québec

Après avoir mentionné les investissements fédéraux en faveur de cet aéroport, de même que la décision annoncée récemment portant sur l'aménagement à Hull des services de trois ministères fédéraux au coût de plus de \$100 millions, et l'entente entre Québec et Ottawa qui prévoit des investissements fédéraux de \$212 millions en cinq ans pour le relèvement économique de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent, M. Trudeau s'est exclamé:

"On va sentir enfin au Québec que le gouvernement fédéral c'est aussi le gouvernement des Québécois et qu'il fait des choses pour nous".

Le premier ministre canadien était arrivé à Ste-Scholastique venant du camp militaire de Petawawa, Ontario, à bord d'un hélicoptère des forces armées canadiennes. Il avait passé la matinée samedi à Petawawa à l'occasion de la journée annuelle des forces armées visitant les installations et l'équipement militaire de la base. Cette inspection a éveillé chez lui un intérêt qui l'a poussé même, le temps de quelques secondes, à grim-

per sur un char d'assaut Sherman et disparaître à l'intérieur, avec les soldats, dans le siège du conducteur.

En soirée, samedi, à Montréal, M. Trudeau participait à une remise de trophées d'excellence dans les sports du club médaille d'or organisé par la Palestre Nationale de Montréal.

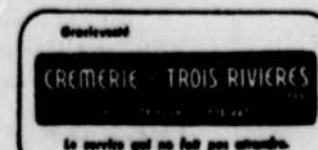
SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 17
- Classées 15 - 16 - 17
- Convocations 15
- Mandatés 10
- Mots croisés 17
- Polichinelle 3
- Radio-T.V. Cinéma 9
- Sports 11 - 12 - 13 - 14

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Le meilleur moyen de retrouver sa bonne humeur, c'est d'entendre la voix d'une téléphoniste.



Le service qui ne fait pas attendre.

Le plus important projet municipal à La Tuque: celui de l'habitation

par Marcel AUBRY
LA TUQUE (M.A.) — Au chapitre des projections annuelles,

dans l'étude du budget pour l'année fiscale 1969-70, présentée devant les membres du conseil municipal par le gérant municipal, M. Léo Archambeault, il est dit que de tous les projets municipaux, celui de l'habitation se présente actuellement comme le plus important et reçoit l'attention du conseil municipal depuis déjà quelques mois. "Nous sommes tous d'opinion, mentionne le gérant, que la situation du logement est difficile à La Tuque, et qu'il est devenu nécessaire qu'une action posi-

ve soit prise dans ce domaine. D'autant plus que nous avons la ferme conviction que toute initiative entraînerait inévitablement un regain de prospérité dans notre milieu.

Le projet du conseil de ville est audacieux mais il convient et répond bien aux besoins de la population et il a reçu avec enthousiasme l'approbation de tous les officiers de l'administration.

Les études ne sont actuellement qu'au stade préliminaire. L'administration municipale espère cependant posséder d'ici quelques semaines les informations nécessaires pour justifier auprès des autorités le programme d'habitation que le conseil entend réaliser grâce à une triple collaboration, soit celle du gouvernement provincial, de l'entreprise privée et de la ville elle-même.

Le programme nécessitera l'achat par la ville de terrains propices à la construction domiciliaire. Ces terrains seront ensuite offerts à la promotion privée, qui devra construire des immeubles dont les propriétaires et les locataires jouiront de l'aide accordée en vertu de la loi de l'habitation du Québec.

Il s'agit d'un vaste programme d'expansion urbaine dirigé plus particulièrement vers les initiatives suivantes: Construction de logements à prix modique, solution appropriée au problème du logement de famille à revenus modestes et à la demande de plus en plus anxieuse d'organismes sérieux.

— Rénovation urbaine conditionnée à un programme de lo-

gements subventionnés dans le but très légitime d'enjoliver la ville selon un plan d'ensemble réalisé graduellement et avec modération.

— Création d'un vaste secteur domiciliaire développé par la municipalité, selon les normes d'urbanisme les plus recherchées, et laissé à la disposition de l'entreprise privée et de l'initiative personnelle pour une exploitation plus favorable des ressources individuelles.

Evidemment, un tel projet laisse présager de nombreuses difficultés, d'embûches même, mais le conseil de ville espère qu'il recevra l'appui entier de la population, condition essentielle aux succès des démarches qui seront entreprises sous peu auprès des autorités de la province.

Comme le mentionne le gérant municipal, "qu'il soit clairement établi cependant, que nous ne considérons pas un tel programme comme une aventure à sensation et que nous entendons pas nous engager et prendre action sans commander un examen rigoureux des conditions prévalentes. Nous recevrons d'ici quelques semaines des informations officielles et très précises sur l'importance et la priorité de la demande d'habitations et nous pourrions alors juger plus objectivement de la nécessité et de l'ampleur d'une programmation urbaine à La Tuque".

Il est évident que le gouvernement municipal devra être extrêmement prudent et que, malgré son très grand désir d'activer un nouveau champ d'action si propice aux besoins sociaux de la population, il devra refuser de se prêter à toute influence qui pourrait détruire cette sérénité d'action qui a caractérisé depuis plusieurs années les entreprises de la municipalité.

Le gérant municipal se montre réaliste en servant cet avertissement, à savoir que le danger signalé n'est pas immédiat mais qu'il importe d'en être conscient, afin de prévenir les tentatives non-justifiées et surtout de participer à un décloisonnement qui ne serait pas inspiré par la réalité et les impératifs ou encore qui entraînerait des responsabilités financières incompatibles avec les véritables intérêts publics.

\$50,000 à la Centrale des patros...

QUEBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et responsable du Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, a accordé une subvention de \$50,000 à la Centrale des patros.

Cette subvention, qui a été allouée durant la présentation d'un mémoire sur les patros par la Centrale, servira à la mise en place d'un secrétariat permanent ainsi que pour fins d'opération de la centrale.



(Photo Berthiaume)

Le maniement des armes à feu

M. RENE BELLEMARE (au centre) donne quelques précisions sur le maniement des armes à feu au président du Club La Tuquois, M. Fernand Pelletier. M. Jac-

ques Rioux observe la situation. Ce dernier est chef-instructeur tandis que M. Bellemare est le président du club de chasse et pêche de la Mauricie.

SALLE À MANGER
PLACE ROYALE
15^e ETAGE
Qualité Service

Prescriptions
PHARMACIE HOUDE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIÈRES OUEST
TEL.: 375-9686
OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE

LA CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIÈRES
ENLEVEMENT DES VIDANGES DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT
SECTEUR STE-URSULE:
Cueillette régulière: mercredi soir à minuit
Deuxième cueillette: (juillet et août) Dimanche soir à minuit
PAROISSES NOTRE-DAME ET ST-FRANÇOIS D'ASSISE:
Cueillette régulière: mardi soir à minuit
Deuxième cueillette: (juillet et août) Samedi matin à 7 h.
NOTE: La deuxième cueillette est effectuée pendant les mois de juillet et août, aux jours indiqués ci-haut, dans tout le secteur Ste-Ursule, la paroisse Notre-Dame (jusqu'à la rue St-Maurice), la paroisse St-François d'Assise entre les rues Whitehead, Lanctôt et les voies ferrées.
(signé) Georges BEAUMIER, Greffier de la Cité.
Hôtel de Ville, le 29 mai 1969.

SPECIAL
2 PANTALONS \$1.09
1 CHEMISE 25¢
piquette NETTOYEUR TEINTURIER
376-3758 140 RUE HERTZ
Nous allons chercher et livrons rapidement.

ANNONCE
si VOTRE DENTIER bouge...
Saupoudrez-le simplement d'un peu de PASTRETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. PASTRETH est une formule alcaline (non acide). Ne rabisse pas dans la bouche, assainit l'haleine. PASTRETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



(Photo Gilles Berthiaume)

Modifications au domaine du stationnement

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ont effectué des changements, cette semaine, sur la rue Saint-Joseph. En effet des stationnements parallèles remplaceront désormais les stationnements obliques qui étaient en vigueur entre les rues Tessier et Saint-Louis. Sur la photo, deux em-

ployés municipaux, MM. Robert Lavoie et Jacques Sévigny, donnent une couche de peinture aux nouvelles lignes de stationnement, sous l'œil attentif d'un nouveau cadet-policier, M. Réjean Ouellet.

Kodak
135 CARTRIDGE
Pas de frais de poste
Kodacolor-X
STUDIO ST-CYR
Une finition PROFESSIONNELLE de FILMS EN COULEURS 12 POSES
\$325 seulement
Apportez vos films à notre studio SERVICE RAPIDE COULEURS
99¢
Place de l'Hôtel de Ville
1295, Hart Trois-Rivières

RÉPARATIONS DE FOURRURE
Mme Gertrude Duchesneau
Faites faire vos réparations du mois d'août dès maintenant et profitez de nos prix d'été.
Mme GERTRUDE DUCHESNEAU
739, STE-URSULE T.R.
Sur rendez-vous
Tél.: 374-4373

M. Herbert J. Monahan reçoit une médaille et un certificat pour services exceptionnels rendus à la Croix-Rouge

LA TUQUE (G.H.) — M. Herbert J. Monahan, de La Tuque, a dernièrement été décoré par la Société canadienne de la Croix-Rouge. Il a reçu une médaille et un certificat pour services exceptionnels rendus à cette société humanitaire. La décision de remettre cette décoration à M. Monahan a été prise lors de la dernière assemblée provinciale de la Croix-Rouge, qui avait lieu à Montréal. Tout dernièrement, M. Louis-E. Lepron, directeur régional de la

Croix-Rouge, se rendait à La Tuque pour remettre officiellement la décoration à M. Monahan, conjointement avec le président de la section locale, M. Gaston Hamel.

M. Monahan est responsable du comité de bien-être aux anciens combattants depuis 1953. Il a été président de la section locale pendant deux ans, il a été responsable de la campagne financière, et s'est toujours dévoué activement sur le travail de tous les comités. C'est à la suite de ce travail exceptionnel et soutenu que l'assemblée provinciale a décidé de lui accorder la décoration mentionnée.

En 1952, M. Monahan a remis la section locale sur pied alors que seule la clinique de donneurs de sang fonctionnait parfaitement. Depuis ce temps, la population de La Tuque et des environs peut bénéficier des services rendus par le comité de prêts d'accessoires aux malades, le comité d'aide aux sinistrés, le comité de bien-être aux anciens combattants, le comité qui organise les cours de soins à domicile, la Croix-Rouge de la jeunesse, le comité de sécurité aquatique, le comité de travaux féminins.

FINA
A LOUER
Stations de Service situées à Trois-Rivières et Cap de la Madeleine
Pour renseignements: appeler J. Cantin
Jour: 374-3561
Soir: 376-6855
ou écrire à: 3175, Notre-Dame, Trois-rivières, Que.

La nouvelle Isuzu Bellet: \$2048*

Si généreuse pour son prix modique!
● 81 ch. 1,500 cm3. ● 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles. au gallon.
● Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture.
● Suspension à 4 roues indépendantes. ● Pneus à flanc blanc. ● Boîte à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. ● Sièges baquets en vinyle. ● Tableau de bord façon bois, rembourré. ● 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". ● Tapis épais.
Isuzu Bellet.
Trois-Rivières-Ouest: Gauthier & Fils Ltée, 6885, Boul. Jean XXIII, Tél.: 378-3744
Grand'Mère: Marcel Brauillotte, Automobile Enr., 1700, 6e Avenue, Tél.: 538-8592
Maskinonge: Gélinas Automobile Enr., St-Alexis-des-Monts, Tél.: 265-2045

Pour tous vos problèmes
— Assurance-vie
— Salaire ou maladie
— Groupe, fonds de pension
— Assurance-accident (enfants)
Spécialité: Analyse de succession.
Sur tous nos plans, bénéfices exclusifs de protection complémentaire pour décès après invalidité.
LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE
TÉL.: BUREAU 378-8311

INSCRIPTION aux COURS D'ÉTÉ
Université du Québec à Trois-Rivières
Tous les jours cette semaine de 9h.00 à 17h.00
Tous les étudiants qui postulent un BREVET doivent s'adresser à:
M. J.-J. Beauséjour
Responsable des cours de perfectionnement.
3351, Boul. Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: 375-8933
Tous les autres étudiants devront s'inscrire à la:
Maison Pelletier
Université du Québec à Trois-Rivières
466, rue Bonaventure
Trois-Rivières
Tél.: 378-2701

Spécial de juin
HAMBURGER STEAK GRILLÉ
COMPRENANT:
Hamburger "Steak" grillé, Saucisse "Knockwurst" grillée, Pommes de terre frites et salade de choux.
99¢
Repas complet \$1.24
comprenant: même menu + soupe, dessert et café.
Restaurant **Blue Bird**
L'endroit choisi en toute circonstance
331 DES FORGES TROIS RIVIÈRES

Selon le député du comté, M. Roch Gardner

L'hôpital Ste-Anne ne fermera pas

ARTHABASKA (C.T.) — pas ses portes comme se-rait porté à le croire la population après les fracassantes conférences de presse tenues la semaine dernière au sujet de la fermeture de cet hôpital pour malades chroniques.

Le tout reviendra dans l'ordre bientôt et mercredi prochain, le député aura des choses intéressantes à déclarer à la population. Ce sera certes de bonnes nouvelles que les gens du comté appren-

dront. Le député a fait cette déclaration lors de la visite du premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Pendant que ce dernier prenait la parole devant les délégués des comtés de Wolfe et Arthabaska, une

parade de manifestants avait circulé, abordant des pancartes rappelant la situation de l'hôpital Ste-Anne.

Plus tard, au cours de la journée, le député devait nous apprendre que des problèmes de l'envergure de celui de l'hôpital Ste-Anne se réglaient en négociations et non à coups de conférences de presse. Il a de plus mentionné que l'hôpital Ste-Anne comptait sur un personnel capa-

ble de s'occuper de 60 malades et que l'institution n'en comptait que quarante à peine. A l'Ermitage, il s'y trouve environ 40 pour cent de malades chroniques et le coût est de \$6.50 tandis qu'à l'hôpital Ste-

Anne, le coût s'élève à \$15.20. La semaine qui vient s'avère donc des plus intéressantes et les développements au sujet de l'hôpital Ste-Anne devraient nous arriver prochainement.

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Périodes de pluie et généralement nuageux. Temps frais. Vents légers. Minimum 55, maximum 70. Aperçu pour mardi... Ensoleillé. Température de saison.

Le meilleur bois 374 6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 192

Victoriaville, lundi le 16 juin 1969

Dix cents

ROBES Vanité

LES ROBES TROIS RIVIÈRES



(Photo Turgeon)

LE CHEF INTERIMAIRE DE l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a poursuivi sa campagne en vue du prochain congrès de son parti en fin de semaine prochaine. Samedi, il était de passage dans les Bois-Francis.

On le reconnaît en compagnie de Roch Gardner, député d'Arthabaska à gauche et René Lavoie à droite, whip en chef de l'Union nationale et député de Wolfe.

L'hon. Bertrand visite la région des Bois-Francis

Parler moins mais agir davantage

ARTHABASKA (C.T.) — Si on se fie à l'atmosphère qui régnait samedi, lors de la visite de M. Jean-Jacques Bertrand dans les Bois-Francis, on ne peut qu'en venir à la conclusion que ce dernier remportera haut la main la palme, lors du congrès de son parti en fin de semaine prochaine.

Des délégués de deux comtés l'ont accueilli frè-

netiquement. Pilotés par leur député respectif, soit MM. Roch Gardner pour Arthabaska et René Lavoie pour Wolfe, les délégués ont longuement ovationné le premier ministre de la province lors de sa descente de l'auto. Le corps de majorettes de Victoriaville et le corps des Mignonnets Royales ont fait les frais d'une réception digne du premier ministre.

Appelé à prendre la parole à l'extérieur du motel Boisfran, le chef intérimaire de l'Union nationale a déclaré qu'il se sentait comme un collègue en vacances, après avoir ajourné le parlement jusqu'à octobre. Le premier ministre a tenu à souligner que jamais dans l'histoire de notre province on avait procédé avec autant d'ordre et en si peu de temps à passer la législature si adéquate et qui rendra de si utiles services à toute la province. Il a aussi rendu un vibrant hommage aux députés de son parti, qui l'avaient si bien secondé lors de la dernière session.

S'adressant ensuite aux nombreux délégués réunis pour l'entendre avant le congrès, M. Jean-Jacques Bertrand a réexprimé sa conviction de l'acte de foi en la démocratie. Il a donné comme témoignage sa candidature dans la présente course pour l'obtention des responsabilités qui incombent à celui qui demain sera appelé à prendre le poste de commandement de ce grand parti qu'est l'Union nationale.

Face à la situation actuelle qui prévaut dans la province, le chef intérimaire de l'Union nationale a dit qu'il en avait marre des promesses, des espoirs qu'on fait reluire aux yeux de la province,

de sa population. Il vaut mieux parler moins mais agir davantage. Ce sont les actes qui comptent de nos jours, non les paroles.

Jeunesse

Prenant toujours la parole à l'extérieur du Motel Boisfran, où un dîner l'attendait, le premier ministre de la province a invité la jeunesse, celle qui interroge et qui conteste, à travailler à mieux bâtir cette société québécoise. Il a lancé à la jeunesse cet appel de venir, avec l'Union nationale, apporter des réponses à toutes les questions et mettre en commun des critiques constructives. La vie est une œuvre qui s'élève en collaboration. Rappelant les épisodes de sa vie politique, le successeur de Daniel Johnson a tenu à préciser qu'il avait toujours combattu le front haut. "Je demande aux délégués de me confirmer de façon permanente chef d'un parti que je sers depuis 21 ans".

Parlant ensuite des partis politiques de façon générale, il a précisé qu'un parti est un instrument et non une fin. Il a demandé le pouvoir pour servir le Québec. "Je veux du pouvoir qui se respecte pour servir le Québec".

Enfin, le premier ministre actuel de la province de Québec a rappelé brièvement qu'il était resté loyal et fidèle à Daniel Johnson jusqu'à sa mort. Faisant preuve d'une éloquence qu'on lui connaît, il a de plus insisté sur l'importance des délégués dans un parti qui se veut démocratique.

Le premier ministre était accompagné de MM. René Lavoie, député de Wolfe et whip en chef de l'Union nationale, Armand Russel député de Shefford, Paul Shoener député de Yamaska, René Bousquet, député de St-Hyacinthe, Paul Roy, député de Joliette, Maurice Martel, député de Richelieu, Marc Bergeron, député de Mégantic et Fernand Lafontaine, député de Labelle.



(Photo LeRo)

LES LIMIERS DE LA Sûreté municipale de Victoriaville ont retracé, vendredi, le butin complet de quatre ou cinq vols survenus ces derniers mois à l'école Mgr-Grenier ou dans d'autres endroits du parc Grenier. Les policiers ont

également retrouvé les présumés auteurs de ces vols, qui seraient quatre jeunes âgés de 15 ans. Tout le butin qu'examinent ici les détectives Guy Bellemare et Jean-Marie Scott est évalué à environ \$1,500.

Deux personnes blessées

Une auto s'arrête sur une maison

VICTORIEVILLE (C.T.) — Un accident pour le moins spectaculaire s'est produit vers les 6h.15, samedi soir, rue Romulus à Victoriaville. Une auto circulant sur la rue St-François, en direction nord, est mal entrée dans la rue Romulus, brisant une clôture de fer forgé avant de s'arrêter sur une maison.

M. Michel Dupuis, 21 ans, du 26 Arcand à Victoriaville, au volant d'une Mustang '65, a eu la peur de sa vie lorsqu'il a soudainement perdu le contrôle de son véhicule. Ce dernier, après avoir brisé la clôture de fer forgé de la propriété de M. Ovide Moreau, du 10 Romulus, traversa la pelouse et alla donner visiblement contre la maison de M. Emile Côté, du 12 Romulus.

Au moment de l'accident, le jeune Dupuis était accompagné de Mlle Héleine Harton, de 315 Latourville, Québec, âgée de 20 ans. Les deux occupants de la

Accidents mineurs

Au cours de la fin de semaine, un total d'une quinzaine d'accidents mineurs ont tenu les policiers municipaux en alerte.

Ainsi dans la nuit de vendredi, soit vers 1h.30 une collision s'est produite aux coins des rues St-Jean-Baptiste et Perreault, causant pour \$1,750 de dommages aux deux autos, conduites par MM. Yvan Létourneau de Danville et Yvon Lajeunesse de Victoriaville. Il y eut aucun blessé. L'agent Benoit Marcoux a fait les constatations d'usage.

Franc... Parler

VICTORIEVILLE (R.L.) — "Je serai candidat dans le comté d'Arthabaska aux prochaines élections" a répondu d'un ton qui n'admettait pas de réplique le député Roch Gardner, à une question d'un journaliste, samedi midi au motel Boisfran d'Arthabaska, lors d'une mini-conférence de presse qu'il donnait. Le député Gardner a ajouté qu'il voulait ainsi mettre fin à toutes les rumeurs ayant circulé dans le comté à ce sujet ces derniers temps. Le député a enfin mentionné que jamais il n'avait déclaré à qui que ce soit qu'il ne serait pas candidat et que ce canard était assurément l'oeuvre de ses adversaires politiques.

Concernant le problème de l'hôpital Ste-Anne, le député Gardner, qui a mentionné que les négociations étaient en cours et qu'un règlement définitif devrait être connu mercredi de cette semaine, a répété que ce n'était pas avec des déclarations fracassantes, ni avec des conférences de presse, mais plutôt par un franc dialogue que l'on pouvait régler un problème du genre de celui de l'hôpital Ste-Anne.

Le député du comté a enfin précisé que s'il y avait des problèmes à l'hôpital Ste-Anne, cela dépendait de problèmes auquel le ministère de la Santé était étranger. Il déclara ne pas vouloir donner de précisions à ce sujet immédiatement pour ne pas brouiller les cartes. Le député mentionna qu'à la rencontre avec le ministère de la Santé, vendredi matin, un chèque avait été avancé à l'institution.

M. Raymond Dumas, directeur général de l'hôpital Ste-Anne, a confirmé qu'un chèque au montant de \$9,000 avait été accordé comme avance à l'hôpital Ste-Anne.

Selon un organisateur de l'Union nationale, du comté, c'était samedi la première visite officielle d'un premier ministre UN dans Victoriaville, depuis 1948, alors que le premier ministre Duplessis s'y était rendu.

Lors de cette visite du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, samedi au motel Boisfran d'Arthabaska, il convient de souligner le travail du chef de police d'Arthabaska, M. Guy Beauchesne, et ses hommes qui ont assuré un service d'ordre parfait.

Un incident assez cocasse est arrivé aux détectives Scott et Bellemare, de la Sûreté municipale de Victoriaville, vendredi. En effet, lorsque ceux-ci se rendirent dans un bois pour découvrir le butin de quelques vols, ils embourbèrent leur automobile de la belle façon.

Trois vols éclaircis par les détectives

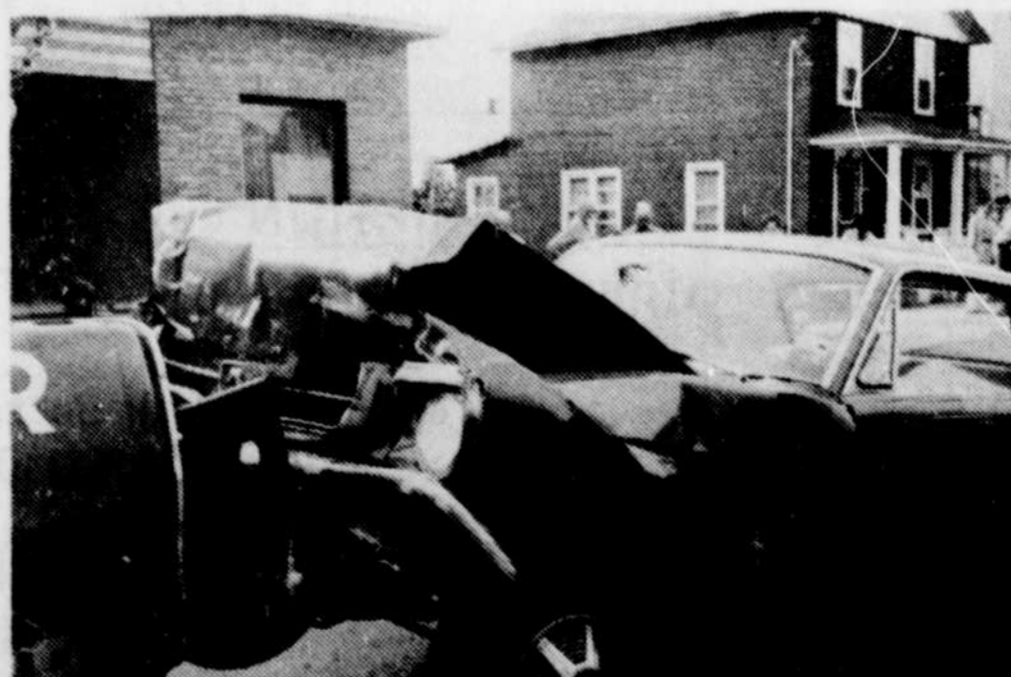
VICTORIEVILLE (R.L.) — Trois vols importants, qui sont survenus depuis le début de l'année à l'école Mgr Grenier de Victoriaville, ont été clarifiés par les détectives Jean-Marie Scott et Guy Bellemare de la Sûreté municipale de Victoriaville, vendredi, lorsque ceux-ci ont mis la main au collet de quatre jeunes garçons de 15 ans, fréquentant l'école secondaire Massicotte de Victoriaville. Les présumés auteurs de ces vols seront traduits en cour Juvenile dans les prochains jours. Un premier vol à l'école Mgr Grenier est survenu en février, un deuxième le 9 avril et le troisième le 5 mai.

Les jeunes visiteurs, qui brisaient la haute clôture de broche ceinturant le terrain de l'école, entraient ensuite

dans la bâtisse pour y emporter tout ce qui tombait sous leurs mains.

Ainsi, la trouvaille de vendredi a permis de découvrir trois machines enregistreuses, un tourne-disques, deux projecteurs, un nombre impressionnant de bobines pour enregistreuses et films pour les projecteurs de diapositives, un marteau électrique appartenant à Hamel et Hamel et volé sur un champ de construction au parc Mgr-Grenier, une caisse de liqueurs volée dans le garage d'une maison privée, etc.

On évalue les différents objets volés à facilement \$1,500. Il semble bien que ces jeunes volaient pour leur propre usage car il semble que rien de ce qui a été dérobé n'a été liquidé.



(Photo Turgeon)

UN ACCIDENT SPECTACULAIRE a fait deux blessés vers les 6h.15 rue Romulus à Victoriaville, samedi soir dernier. Michel Dupuis a apparemment perdu le contrôle de son véhicule en prenant la

rue Romulus et son auto s'est écrasée sur la maison de M. Emile Côté, après avoir traversé le portier de la propriété de M. Ovide Moreau.

La Bâtisse industrielle fera "peau neuve"!

par Fernand GAGNON
 TROIS-RIVIÈRES — La bâtisse industrielle de l'Exposition présentera un nouveau visage à l'occasion de l'exposition annuelle régionale du mois d'août prochain, grâce à une formule

que la Commission de l'Exposition vient d'accepter, avec l'approbation du conseil municipal. Le projet présenté récemment par les designers Pinheiro et Normandin propose de transformer radicalement l'aspect du pavillon de l'industrie et du commerce par l'aménagement d'une décoration intérieure.

La Commission de l'Exposition versera \$1,700 à titre d'honoraires aux designers et déboursera la somme de quelque \$5,000 pour l'achat des matériaux. Les exposants seront ap-

pelés à verser une contribution de \$200 à \$300, selon leur participation au plan.

Le conseil municipal s'est déclaré enchanté de ce projet qui

vise à transformer radicalement l'aspect intérieur de la bâtisse industrielle, en rendant plus attrayants les kiosques des exposants.

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
 15^e ETAGE
 Qualité Service

Le plan prévoit l'aménagement global de cette décoration en collaboration avec les exposants qui recevront l'assistance des designers pour le montage des kiosques. Il prévoit aussi la fourniture des affiches, panneaux-indicateurs et autres accessoires décoratifs.

Transaction de quelque \$50,000 à Yamachiche

M. Rosaire Gélinas vend son abattoir à M. Louis Le Guillou, de Montréal-Nord

YAMACHICHE (J.R.L.) — Une importante transaction a été faite à Yamachiche, lorsque M. Rosaire Gélinas a vendu à un Montréalais, son entreprise, l'Abattoir régional Rosaire Gélinas et Fils Ltée.

L'acheteur est M. Louis Le Guillou, de Montréal-Nord, un Français établi au Québec depuis plus de 25 ans. M. Le Guillou est un marchand de viande.

La transaction est de l'ordre de \$50,000. Elle concerne une entreprise dont le marché s'étend dans la région de la Mauricie et même jusqu'à Montréal.

Lorsqu'il fonctionnait normalement, quelque 2,000 porcs, 700 veaux, 100 bêtes à cornes et 10 agneaux étaient abattus chaque semaine, en moyenne, à l'Abattoir Régional Rosaire Gélinas et Fils Ltée.

La viande était écoulée dans le marché de la région, surtout, à Trois-Rivières, Shawinigan, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine et Montréal.

C'est une entreprise canadienne-française. Cet abattoir était fondé en 1962 par M. Rosaire Gélinas lui-même.

L'entreprise avait presque cessé de fonctionner depuis un an. M. Gélinas a dit qu'il ne pouvait plus l'exploiter normalement depuis ce temps à cause de maladie.

Lorsqu'il fonctionnait norma-

lement, l'abattoir employait une vingtaine d'hommes.

Le nouveau propriétaire de l'entreprise, M. Louis Le Guillou, projette d'agrandir l'abattoir pour en améliorer et en agrandir le marché. L'investissement serait de l'ordre de \$25,000.

Quant à M. Rosaire Gélinas, il projette de se lancer dans l'industrie laitière avec ses fils.

Tout en rendant hommage à Me Gabias

Mario Beaulieu rencontre les délégués du congrès de l'U.N.

TROIS-RIVIÈRES — c'est en rendant un témoignage élogieux à l'endroit de Me Yves Gabias, ancien député du comté de Trois-Rivières et Ministre dans le cabinet de Monsieur Bertrand jusqu'à sa récente démission, que l'honorable Mario Beaulieu, s'est adressé aux délégués qui participent aux assises de l'Union Nationale, la fin de semaine prochaine à Québec.

Monsieur Beaulieu qui visite actuellement les différents comités du Québec afin d'appuyer la candidature du premier ministre, Monsieur Jean-Jacques Bertrand, à la chefferie du parti de l'Union Nationale, a mentionné que Monsieur Gabias était un exemple de courage de détermination et de persévérance et qu'il devait servir de modèle pour les jeunes Québécois

qui aspirent à bâtir un Québec grand et fort.

Monsieur Beaulieu a, par la suite, rappelé aux délégués qu'il avait choisi d'appuyer la candidature de Monsieur Bertrand de même que la plupart de ses collègues, députés et ministres, parce qu'il voyait dans cet homme la seule personne pouvant, actuellement au Québec, permettre d'envisager l'avenir avec optimisme.

Rénovation urbaine

Le conseil reçoit des félicitations

ANNONCE

Si VOTRE DENTIER bouge...

Reprenez-le simplement d'un peu de PASTEDENT, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni plaque, ni tartre, ne laisse aucun goût. PASTEDENT est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. PASTEDENT à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Le conseil régional de l'Association des Citoyens de la Mauricie adresse ses félicitations au conseil municipal pour la rénovation urbaine du secteur Notre-Dame de la Paix et le projet de relogement.

Le président Fernand Robillard a écrit ce qui suit aux membres du conseil de ville:

"Notre conseil régional, réuni en assemblée régulière, m'enjoint à l'unanimité de vous transmettre ses félicitations et celles de ses membres pour le projet de rénovation urbaine de Notre-Dame de la Paix, qui nous semble bien conçu et pour le souci que votre service d'urbanisme a su démontrer en faisant préparer des maquettes et en fournissant aux intéressés tous les renseignements dont ils ont besoin.

"Nous sommes convaincus que cela procurera aux résidents de ce secteur, l'occasion de vivre dans des maisons convenables à des coûts de loyer abordables pour toutes les bourses et provoquera ainsi dans les parages, un développement qui, en plus d'ajouter à la valeur foncière, fournira beaucoup de travail à nos concitoyens".



(Photo Roland Lemire)

Arrivée fracassante d'un "invité" plutôt bruyant!

UNE AUTOMOBILE DONT LE CONDUCTEUR AVAIT APPAREMMENT perdu la maîtrise du volant a donné violemment contre la remise d'une maison, samedi soir, vers 9 heures. Le conducteur a subi des blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières. Il s'agit de Claude Cochrane, 31 ans de notre ville, qui aurait subi un choc nerveux. Il a reçu les premiers soins du docteur Gingras. La voiture, une Oldsmobile 1964 a subi pour environ \$800 de dommages tandis que les dégâts oc-

casionnés à la maison ont été estimés à près de \$2,500. L'accident est survenu à l'angle des rues St-Denis et St-Georges. La propriété endommagée appartient à M. Joffre Raymond, du 666 rue St-Georges à Trois-Rivières. Comme le démontre la photo, ci-dessus, la remise adjacente à la demeure a été lourdement secouée sous la violence de l'impact. D'autres accrochages mineurs se sont produits dans les limites de la cité de Laviolette, au cours de la journée de samedi.

M. André Caron élu président de la Régionale des Chambres de Commerce

TROIS-RIVIÈRES OUEST (R.L.) M. André Caron, président ex-officio de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières-Ouest a été élu par acclamation, samedi, président de la Régionale des Chambres de Commerce de la Mauricie.

La mise en nomination ainsi que les élections se déroulaient lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, au cours de leur congrès qui avait lieu en fin de semaine au Castel des Prés, à Trois-Rivières-Ouest.

Trois vice-présidents ont également été élus par acclamation. Il s'agit de M. André Laforme, de Grand'Mère; M. Marcel Goulet, de La Tuque; et Me Pierre Deschênes, de Shawinigan.

M. Jean-Paul Létourneau, directeur général de la Chambre de Commerce de la province de Québec, assistait à l'assemblée générale et agissait comme président d'élection.

Une seule mise en nomination a été faite à la présidence régionale et c'est alors que M. André Caron, de Trois-Rivières-Ouest a été élu.

Cependant, à la vice-présidence, où les membres devaient élire trois représentants, un total de six mises en nomination furent acceptées par le président d'élection, mais il arriva que trois d'entre eux refusèrent le poste. Outre les trois vice-présidents régionaux élus, soit MM. Laforme, Goulet et Deschênes, ont été mis en nomination MM. Gaston Roy, de Ste-Anne-de-la-Pérade; Jacques Loiselle, du Cap-de-la-Madeleine, et Daniel Poisson, de Trois-Rivières-Ouest.

M. André Caron, le nouveau président régional des Chambres de Commerce de la Mauricie succède à M. Jean-Louis Matteau, de Shawinigan, qui

viendrait de compléter un très fructueux mandat. Les nombreuses activités de même que les grandes résolutions qui ont été adoptées lors du dernier terme démontrent bien le magnifique travail qui a été accompli. M. Jean-Louis Matteau devient président ex-officio de la Régionale, poste qu'occupait M. Marius Crête, l'an dernier.

Sur le nouveau bureau de direction pour le prochain mandat, la Chambre de Commerce, région de la Mauricie, ne retrouvera en fait que deux figures complètement nouvelles puisque M. Caron, nouveau président, occupait le poste de vice-président régional tandis que M. Marcel Goulet, de La Tuque, siégeait déjà sur le comité, l'an dernier.

Les fonctions de secrétaire-trésorier et conseiller juridique seront déterminées par l'exécutif régional qui devrait fixer son choix dès sa première assemblée. Il en sera de même pour le nouveau président honoraire de 1969-70, poste honorifique qu'occupait M. André Piché, au cours du terme qui vient de prendre fin.

Les directeurs de la Régionale des Chambres de Commerce de la Mauricie sont les présidents de chacune des huit Chambres de Commerce locales qui sont: Batiscan, Cap-de-la-Madeleine, Grand'Mère, La Tuque, Shawinigan, Ste-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest.

Prescriptions
CLAUDE HOUDE
 B. A. B. Sc. B. Ph. L. Ph.
PHARMACIE HOUDE
 OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE
 CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIÈRES OUEST
 TEL.: 375-9686

LA CORPORATION DE LA CITÉ DES TROIS-RIVIÈRES
ENLÈVEMENT DES VIDANGES DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT
SECTEUR STE-URSULE:
 Cueillette régulière: mercredi soir à minuit
 Deuxième cueillette: (juillet et août) Dimanche soir à minuit
PAROISSES NOTRE-DAME ET ST-FRANÇOIS D'ASSISE:
 Cueillette régulière: mardi soir à minuit
 Deuxième cueillette: (juillet et août) Samedi matin à 7 h.
 NOTE: La deuxième cueillette est effectuée pendant les mois de juillet et août, aux jours indiqués ci-haut, dans tout le secteur Ste-Ursule, la paroisse Notre-Dame (jusqu'à la rue St-Maurice), la paroisse St-François d'Assise entre les rues Whitehead, Lanctôt et les voies ferrées.
 (signé) Georges BEAUMIER, Greffier de la Cité.
 Hôtel de Ville, le 29 mai 1969.

SPECIAL
 2 PANTALONS \$1 09
 1 CHEMISE 25¢
Pichette NETTOYEUR TEINTURIER
 376-3758
 140 RUE HÉRIFF
 Nous allons chercher et livrons rapidement.

Photo.. Une finition PROFESSIONNELLE de FILMS EN COULEURS 12 POSES \$325 seulement
 Pas de frais de poste
 Pas de délai
 Apportez vos films à notre studio SERVICE RAPIDE COULEURS
STUDIO ST-CYR
 NOIR ET BLANC 12 POSES: 99¢
 Place de l'Hôtel de Ville 1295, Hart Trois-Rivières

RÉPARATIONS DE FOURRURE

Mme GERTRUDE DUCHESNEAU
 739, STE-URSULE T.-R.
 Sur rendez-vous
 Tél.: 374-4373

Pour tous vos problèmes
 — Assurance-vie
 — Solaire ou maladie
 — Groupe, fonds de pension
 — Assurance-accident (enfants)
 Spécialité: Analyse de succession.
 Sur tous nos plans, bénéficiez gratuitement de prestations complémentaires pour décès après invalidité.
LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE
 Jean-Guy Déjean
 St-Adelphe
 418-322-5530
 TÉL.: BUREAU 378-8311

La nouvelle Isuzu Bellet: \$2048*

Si généreuse pour son prix modique!
 ● 81 ch. 1,500 cm3. ● 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles. au gallon.
 ● Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture.
 ● Suspension à 4 roues indépendantes. ● Pneus à flanc blanc. ● Boîte à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. ● Sièges baquets en vinyle. ● Tableau de bord façon bois, rembourré. ● 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". ● Tapis épais.
Isuzu Bellet.
 *Prix de vente suggéré Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciales et municipales en supplément.

INSCRIPTION aux COURS D'ÉTÉ
Université du Québec à Trois-Rivières
 Tous les jours cette semaine de 9h.00 à 17h.00
 Tous les étudiants qui postulent un BREVET doivent s'adresser à:
M. J.-J. Beauséjour
 Responsable des cours de perfectionnement.
 3351, Boul. Des Forges Trois-Rivières
 Tél.: 375-8933
 Tous les autres étudiants devront s'inscrire à la:
Maison Pelletier
 Université du Québec à Trois-Rivières
 466, rue Bonaventure Trois-Rivières
 Tél.: 378-2701

Spécial de juin HAMBURGER STEAK GRILLÉ

 COMPRENANT:
 Hamburger "Steak" grillé, Saucisse "Knockout" grillée, Pommes de terre frites et salade de choux.
99¢
 Repas complet \$1.24 comprenant même menu + soupe, dessert et café.
 Restaurant **Blue Bird**
 L'endroit choisi en toute circonstance.
 331 DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
 Gauthier & Fils Ltée
 6885, Boul. Jean XXIII
 Tél.: 378-3744
GRAND'MÈRE
 Marcel Brouillette
 Automobile Enr.
 1700, 6^e Avenue
 Tél.: 538-8592
MASKINONGE
 Gélinas Automobile Enr.
 St-Alexis-des-Monts
 Tél.: 265-2045